Le revenu des Canadiens, 2000 à 2013

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 17 décembre 2015

De 2000 à 2013, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, trois provinces riches en ressources, ont enregistré les plus fortes croissances du revenu familial médian après impôt. L'Ontario est la seule province à avoir affiché une croissance du revenu familial médian substantiellement inférieure à la moyenne nationale.

Au cours de la période postérieure à 2000, les familles économiques et les personnes hors famille économique ont observé une augmentation de leur revenu médian après impôt; la croissance enregistrée était partagée entre celles au revenu plus élevé et celles au revenu plus faible.

Croissance du revenu dans toutes les tranches de revenu

Le revenu médian après impôt des familles économiques et des personnes hors famille économique au Canada a crû de 16,8 %, passant de 45 800 $ en 2000 à 53 500 $ en 2013. Cette hausse équivaut à un taux de croissance moyen de 1,2 % par année. Toutefois, ce taux de croissance n'était pas constant : il est allé d'un sommet de 3,9 % au début du siècle à plusieurs périodes de variation annuelle nulle pendant les périodes de ralentissement, comme lors de la récession de 2008 et 2009.

Graphique 1
Médiane du revenu après impôt, familles économiques et personnes hors famille économique

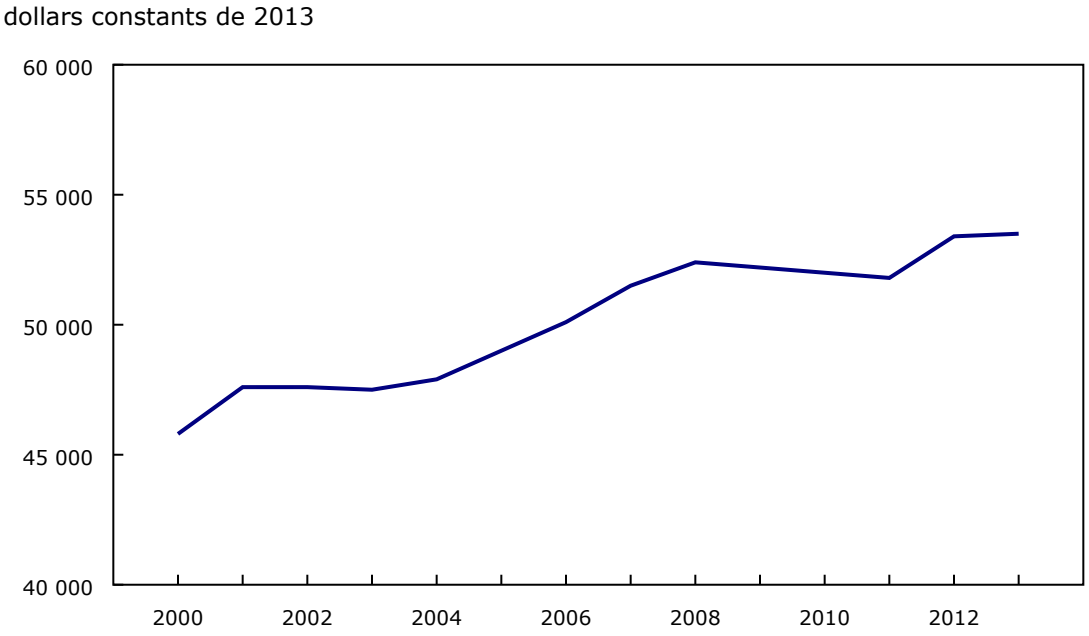

Source(s) : Tableau CANSIM 206-0031.

En plus des mesures de la médiane, c'est-à-dire le point central de la répartition des revenus, on peut classer les familles économiques et les personnes hors famille économique en 10 groupes de même taille, appelés déciles, allant du revenu après impôt le plus faible au revenu après impôt le plus élevé. Cette mesure permet d'obtenir un aperçu de la répartition du revenu après impôt au Canada. Sous cette mesure, le revenu s'est accru dans tous les déciles.

Ainsi, en 2000, les familles économiques et les personnes hors famille économique ayant un revenu après impôt de moins de 15 100 $ formaient le décile inférieur. En 2013, cette limite avait progressé de 14,6 % pour atteindre 17 300 $. La limite supérieure du neuvième décile a augmenté de 24,6 % pour passer de 104 800 $

en 2000 à 130 600 $ en 2013. Les familles économiques et les personnes hors famille économique ayant un revenu après impôt supérieur à cette valeur font partie des 10 % ayant le revenu le plus élevé. Sur le plan du taux annuel moyen de variation, la limite supérieure du décile le plus bas a crû de 1,1 % par année et celle du neuvième décile, de 1,7 % par année.

Graphique 2
Limites supérieures du décile inférieur du revenu après impôt, familles économiques et personnes hors famille économique

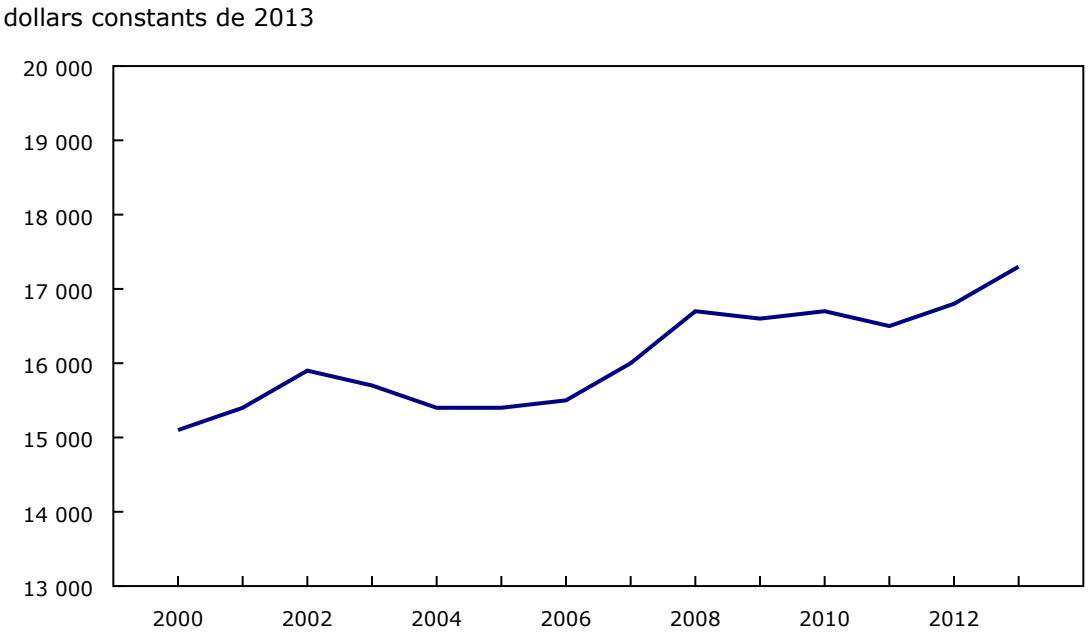

Source(s) : Tableau CANSIM 206-0031.

Graphique 3
Limites supérieures du neuvième décile du revenu après impôt, familles économiques et personnes hors famille économique

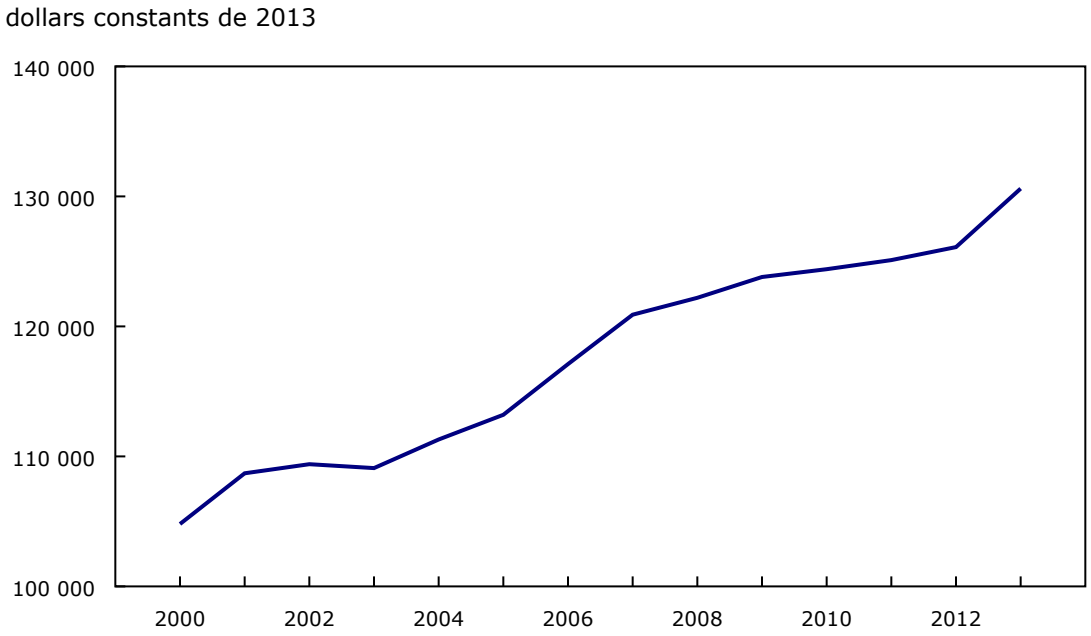

Source(s) : Tableau CANSIM 206-0031.

Inégalité du revenu

Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté). Le fait de rajuster le revenu après impôt en fonction de la taille du ménage permet de comparer le revenu de ménages de tailles diverses.

Une façon d'examiner l'inégalité du revenu consiste à se pencher sur la part du revenu détenue par divers segments de la répartition du revenu. Selon le revenu après impôt rajusté, la part du revenu total après impôt détenue par les Canadiens qui figurent dans le décile supérieur était de 23,7 % en 2013, soit sensiblement le même pourcentage qu'en 2000, tandis que la part détenue par les Canadiens figurant dans le décile inférieur était de 2,5 %, un pourcentage inchangé par rapport à 2000.

Incidence du faible revenu

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) est une mesure du faible revenu employée à l'échelle internationale. Le concept qui sous-tend la MFR-ApI est le suivant : toutes les personnes d'un ménage ont un faible revenu si le revenu de leur ménage représente moins de la moitié du revenu médian de tous les ménages. Selon la MFR-ApI, 4,6 millions de personnes, soit 13,5 % de la population, vivaient en situation de faible revenu en 2013. Cette proportion est relativement stable depuis le début des années 2000, ce qui rend compte du fait que, si le revenu a crû chez les personnes à plus faible revenu, il a crû à peu près au même rythme que celui du revenu médian.

Tendances par province

Bien qu'à l'échelle nationale le revenu médian après impôt des familles économiques canadiennes et des personnes hors famille économique ait crû à un taux de 1,2 % par année de 2000 à 2013, le taux de croissance n'était pas uniforme dans l'ensemble du pays. La médiane a augmenté de plus de 2 % par année dans trois provinces, à savoir l'Alberta (+2,8 %), la Saskatchewan (+2,7 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (+2,4 %). L'Ontario était la seule province où la croissance de la médiane était nettement inférieure à la moyenne nationale (+0,4 %).

Graphique 4
Variation annuelle moyenne du revenu médian après impôt, 2000 à 2013

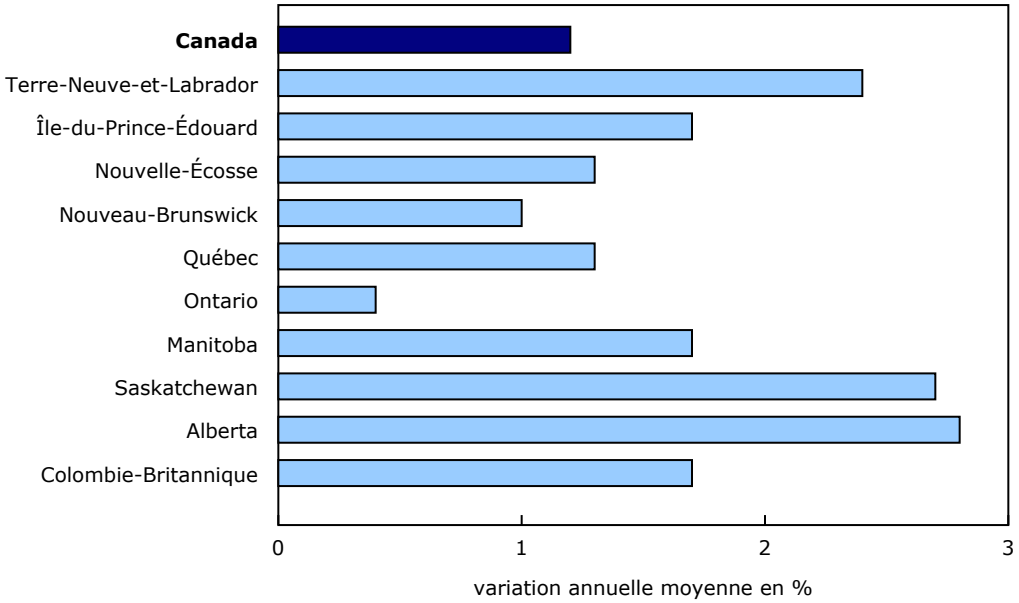

Source(s) : Tableau CANSIM 206-0011.

Note aux lecteurs

Les données de la présente diffusion proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour les années 2000 à 2011 et de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) pour les années 2012 et 2013.

Les données de l'EDTR ont été révisées pour les années 2006 à 2011. Cette révision permet de comparer les données de l'ECR avec celles des années précédentes. Aucune révision n'a été apportée aux données antérieures à 2006.

Lors de la mise en œuvre de la révision pour la période de 2006 à 2011, les révisions des données ont été effectuées de manière à réduire au minimum les « ruptures » dans les tendances. Néanmoins, pour certaines caractéristiques, les tendances des données pourraient révéler une rupture en raison du changement de méthodologie. Ce genre de rupture se manifesterait comme un mouvement perceptible des données à la hausse ou à la baisse. Ces ruptures peuvent être présentes dans les estimations de 2006 et de 2012 et pourraient être plus courantes dans les estimations pour les petits domaines, comme le type de famille ou la région.

Pour en savoir plus sur cette révision, consultez le rapport « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 ».

La présente diffusion porte sur le revenu des familles économiques et des personnes hors famille économique, ainsi que sur le faible revenu au Canada.

*Une **famille économique** est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil.*

*La présente diffusion analyse le revenu en se basant, en grande partie, sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Dans le même ordre d'idée, la limite supérieure du **décile inférieur** désigne le niveau de revenu séparant d'un côté 90 % de la population ayant un revenu supérieur à ce niveau et, de l'autre côté, 10 % de la population ayant un revenu inférieur à ce niveau. La limite supérieure du **neuvième décile** est quant à lui le niveau de revenu séparant d'un côté 10 % de la population ayant un revenu supérieur à ce niveau et, de l'autre côté, 90 % de la population ayant un revenu inférieur à ce niveau.*

Les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2013, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

*Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.*

*Le **revenu du marché** comprend les gains, les revenus de régimes de retraite privés, les revenus d'investissements et les revenus d'autres sources telles que les pensions alimentaires et les prestations d'invalidité.*

*Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'assistance sociale, le crédit d'impôt sur les biens et services, les crédits d'impôt provinciaux et divers types de prestations pour enfants.*

*L'**inégalité du revenu** renvoie à la portée dans laquelle le revenu est distribué inégalement parmi les membres d'une population. La présente analyse fait état de l'inégalité du revenu selon des statistiques fondées sur le revenu après impôt rajusté. Ce rajustement répartit le revenu parmi les membres du ménage et tient compte des économies d'échelles observées dans les ménages de grande taille, de l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules et du fait que la taille de la famille affiche un fléchissement au fil du temps. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. Bien qu'il y ait différentes façons de décrire l'inégalité du revenu, la présente analyse se penche sur la part du revenu après impôt rajusté détenue par divers segments de la répartition du revenu.*

*Dans cette diffusion, le **faible revenu** est calculé à partir de la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI). Les personnes sont considérées comme étant à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. Les seuils de la MFR-ApI sont calculés chaque année et varient selon les tendances du revenu médian. Puisque le seuil de la MFR-ApI est défini en fonction du revenu médian, la MFR-ApI rend compte des résultats des familles qui se trouvent à l'extrémité inférieure de la répartition du revenu relativement à la famille canadienne type. Ainsi, en 2013, le seuil de la MFR-ApI pour une famille de quatre était de 41 866 $.*

*Les autres lignes de faible revenu (les seuils de faible revenu et la mesure du panier de consommation d'Emploi et Développement social Canada) peuvent être consultées dans les tableaux CANSIM 206-0092 et 206-0093 et dans l'article « Les lignes de faible revenu, 2013-2014 : mise à jour » de la Série de documents de recherche sur le revenu (**75F0002M**). De plus, des statistiques sur le faible revenu basées sur chacune des mesures sont fournies dans les tableaux CANSIM 206-0041 et 206-0042.*

Tableau 1
Personnes à faible revenu (mesure de faible revenu après impôt)

	Personnes à faible revenu	
	milliers	%
2000	3 836	12,8
2001	3 779	12,5
2002	3 952	12,9
2003	4 087	13,2
2004	4 184	13,4
2005	4 093	13,0
2006	4 272	13,4
2007	4 276	13,3
2008	4 378	13,4
2009	4 526	13,7
2010	4 535	13,6
2011	4 487	13,3
2012	4 682	13,8
2013	4 649	13,5

Source(s) : Tableau CANSIM **206-0041**.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 206-0011, 206-0021, 206-0031 à 206-0033, 206-0041, 206-0042 et 206-0091 à 206-0093.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3502, 3889 et 5200.

L'article « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 » de la *Série de documents de recherche sur le revenu* (**75F0002M**) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

L'article « Les lignes de faible revenu, 2013-2014 : mise à jour » de la *Série de documents de recherche sur le revenu* (**75F0002M**) est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Des totalisations personnalisées sont offertes sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (**STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca**).